



B  
O  
N  
C  
A  
T  
E  
R  
I  
N  
E

## 1 journée de déco et patines

valable pour une de ces dates au choix :  
15 octobre 2022, 11 décembre 2022, 11 mars 2023 ou 17 juin 2023  
à Marcillac de 9h30 à 17h30

Vous pouvez, lors de cette journée réaliser la patine d'un petit meuble de votre choix et le décorer à votre goût. Au sein d'un petit groupe de passionné(es) comme vous, vous serez guidé(se) par Catherine Perche décoratrice et restauratrice depuis plus de 20 ans. Pas à pas, vous réaliserez votre projet et apprendrez ainsi à fabriquer vos couleurs préférées et à obtenir des effets bluffants grace aux mille astuces des pros !

Choisissez parmi les dates ci-dessus puis contactez Catherine au 06 83 35 10 07 ou [catherine.perche@gmail.com](mailto:catherine.perche@gmail.com) . Vous discuterez avec elle de ce que vous aimeriez faire, ou bien elle vous aidera à trouver ensemble la bonne idée. C'est indispensable pour qu'il y ait bien le jour J tout le matériel nécessaire.

Prévoyez également un repas tiré du sac et des vêtements qui ne craignent rien.  
A bientôt !

**Volet détachable** à compléter et à renvoyer à : Catherine Perche Campgrand 12320 PRUINES, accompagné d'un chèque de 65 € (journée+matériel fourni) à l'ordre de Catherine Perche.

Prénom NOM du bénéficiaire : .....

Adresse mail du bénéficiaire : .....

Téléphone : .....

Prénom nom de la personne qui offre la journée : .....

Adresse mail : .....

Téléphone:.....

**Modalités d'inscription** : en cas d'annulation de la part de C.Perche, une autre date sera proposée ou vous serez remboursé intégralement à votre choix. En cas d'annulation de votre part plus de 20 jours avant la date prévue, ou pour raison médicale vous serez remboursé intégralement.

En cas d'annulation de la part de votre part plus de 20 jours avant la date choisie ou pour raison médicale, vous serez remboursé intégralement. Passé ce délai et sans raison médicale, vous serez remboursé de 30€/ journée réservée.

Merci d'avoir choisi d'offrir ce moment de loisir dans mon atelier !